

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Décret. Québec: Cause de Béatification et de Canonisation de la Vénérable Soeur Marie de l'Incarnation. — IV Deux futures bienheureuses. — V Prières à Sainte-Anne. — VI La cause de béatification d'un professeur universitaire. — VII Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: vêtue et profession religieuse. — VIII Retours au catholicisme.

**AU PRONE**

Le dimanche, 20 août

On annonce :

Les fêtes du S. Coeur de Marie et de S. Barthélemy ;

**Dans le dioc. de Joliette**, jeudi 7e anniv. du sacre de Mgr l'évêque.

La neuvaine de la Nativité peut commencer partout le 30 août pour finir la veille de la fête ou dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette, le 25 août pour finir la veille de la solennité anticipée (1).

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 20 août

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles  
 semi-publiques :*

De saint Joachim, **double de 2e cl.**; seule mém. du 1e dim. ; préf. de l'Assompt.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de sainte Jeanne Françoise de Chantal et du dim.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De l'ASSOMPTION, **double de 1e cl.** (comme le 15); mém. de

(1) En faisant cette neuvaine, même privéement, chaque fidèle peut gagner: 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

saint Joachim et du 1<sup>e</sup> dim.; préf. de l'Assompt.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1<sup>o</sup> de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 2<sup>o</sup> de saint Joachim, 3<sup>o</sup> du dim.

### TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 27 août

**Diocèse de Montréal.** — Du 20 août, saint Bernard (Lacolle); du 25 août, saint Louis (Montréal et Terrebonne); du dim. précédent, saint Joachim (Pointe Claire).

**Diocèse d'Ottawa.** — De ce dimanche, S. Coeur de Marie (Plaisance); du dim. précédent, saint Joachim (Chûte-à-Blondeau); du 20 août, saint Bernard (Fournier).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — De ce dimanche, S. Coeur de Marie (Granby); du dim. précédent, saint Joachim; du 20 août, saint Bernard; du 25 août, saint Louis (Bon-Secours); du 27 août, saint Césaire.

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 25 août, saint Louis.

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 25 août, saint Louis (Westbury).

**Diocèse de Nicolet.** — Du dim. précédent, saint Joachim; du 25 août, saint Louis (Blanford); du 26 août, saint Zéphirin (Courval);

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 21 août, sainte Jeanne-Françoise de Chantal (Ile Perrot); de dim. dernier, saint Joachim (Chateauguay).

**Diocèse de Pembroke.** — Du dim. précédent, saint Joachim (Deux-Joachim); du 25 août, saint Louis (Wasawasa); du 26 août, saint Zéphirin (Mackay Station).

**Diocèse de Joliette.** — Du dim. précédent, saint Joachim; du 24 août, saint Barthélemy. J. S.

### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Samedi,	19 août	—	Pointe-aux-Trembles.
Lundi,	21	“	— Petites Soeurs des Pauvres.
Mercredi,	23	“	— Eglise des Pères du Très Saint-
Vendredi,	25	“	— Ecole de Réforme. [Sacrement.

Cause de  
Servant  
Fonda



ARI  
à  
15  
Michelet. T  
son enfance,  
lescence, pre  
gneur; ayant  
mère, avec Je  
sacra aussitôt  
le faire. La  
mort de son m  
saint Jérôme  
qu'elle faillit  
entièrement, q  
avoir enduré,  
elle put, enfin,  
depuis longtem  
âgé de douze ai  
gré l'opposition  
nes. Cet acte  
après avoir reçu

## DECRET

## QUÉBEC

**Cause de Béatification et de Canonisation de la Vén.  
Servante de Dieu la Sœur Marie de l'Incarnation,  
Fondatrice du Monastère des Ursulines dans la  
cité de Québec.**

**M**ARIE Guyart, aussi appelée de l'Incarnation, est née à Tours le V des Calendes de Novembre de l'année 1599 de Florent, marchand de soiries, et de Jeanne Michelet. Très chère à ses parents et chérie aussi de Dieu dès son enfance, elle désira ardemment, à peine entrée dans l'adolescence, prendre place parmi les vierges consacrées au Seigneur; ayant cependant contracté mariage, sur le conseil de sa mère, avec Joseph-Claude Martin, elle eut un fils, qu'elle consacra aussitôt à Dieu, en autant qu'il était en son pouvoir de le faire. La troisième année qui suivit son mariage, après la mort de son mari, elle suivit l'exemple de Paule de Rome, dont saint Jérôme a écrit : " Elle pleura tellement son époux, qu'elle faillit en mourir; elle se donna au service de Dieu si entièrement, qu'elle parut avoir souhaité sa mort ". Après avoir enduré, à cette époque de sa vie, beaucoup d'épreuves, elle put, enfin, faire voeu de chasteté comme elle le désirait depuis longtemps; bientôt, après avoir confié son fils, Claude, âgé de douze ans, aux soins d'une soeur très dévouée, et malgré l'opposition de celui-ci, elle fit profession chez les Ursulines. Cet acte eut un heureux résultat : Claude, en effet, après avoir reçu une excellente éducation chez les Pères Jésui-

tes, embrassa la vie monastique dans la famille de saint Benoit et après avoir été ordonné prêtre, raconta, dans un beau livre, la vie de sa très pieuse mère. Celle-ci, suivant en cela le conseil d'hommes prudents, et surtout celui de son confesseur, répondant aux exhortations de l'Archevêque de Toulouse, poussée vers le pays du Canada par un instinct divin, s'embarqua, avec Madame de la Peltrie et la Soeur Saint-Joseph, et, après avoir couru de grands dangers, arriva enfin à Québec. Là, après avoir fondé le monastère des Ursulines, elle fit des oeuvres remarquables et brilla au premier rang par son zèle, sa vigilance, sa patience et son esprit de mortification. Cependant, abandonnée, dans la suite, presque par tous, ayant à souffrir des combats du dehors et des craintes intérieures, la mort ayant frappé la Soeur Saint-Joseph, elle vit, sans verser une larme, l'incendie consumer rapidement le monastère qu'elle avait construit à si grands frais. Au milieu de ces épreuves, se confiant entièrement dans la puissance de Dieu et enflammée de charité, elle fit preuve d'une grande ténacité dans la poursuite du but qu'elle s'était proposé. C'est pourquoi, après avoir reconstruit en peu de temps dans la cité de Québec un monastère plus grand que le premier, elle y rassembla de nouveau un bon nombre de religieuses. Et bien qu'elle les eût dirigées pendant dix-huit ans, elle fit preuve d'une telle humilité, qu'elle voulût toujours paraître comme la dernière d'entre elles, et dans le vêtement et dans la tenue et dans la démarche. L'ardeur qu'elle mit à instruire les filles des sauvages sur la Foi et les moeurs chrétiennes paraît incroyable, de même que les secours qu'elle accorda toujours aux pauvres, méritant ainsi hautement de la Religion et de la Patrie, jusqu'au jour où elle mourut saintement, le III des Calendes de Mai de l'année 1672, à l'âge de 72 ans. La cité de Québec tout entière assista à ses funérailles, comme s'il eût paru à

tous sacr  
femme de  
Sa répi  
ses miracl  
par trois  
tion des R  
de Dieu. I  
sime Cardi  
des Ides de  
du Vatican  
Séance géne  
le III des C  
séance, tous  
Pères Const  
posé par le  
*virtutibus T*  
*Proximum; i*  
*rantia ac Fo*  
*ab Incartione*  
*agitur. Notr*  
de la lumière  
Mais en ce  
Messe, il a app  
dinal Sébastie  
des Rites et Pt  
Alexandro Ver  
Secrétaire sous  
prononcé : *Con*  
*Charitate in De*  
*dentia, Iustitia,*  
*Servae Dei Mar*  
*et ad effectum c*

tous sacrilège de ne pas rendre un hommage suprême à une femme de cette valeur.

Sa réputation de sainteté, en même temps que le bruit de ses miracles, augmenta tellement d'âge en âge, qu'on institua par trois fois, selon le mode usité, devant la Sacrée Congrégation des Rites, le procès des Vertus de la Vénérable Servante de Dieu. Le premier procès eut lieu au palais du Révérendissime Cardinal Sébastien Martinelli, ponent de la Cause, le IV des Ides de Mars de l'année 1907 ; puis, le deuxième, au palais du Vatican en mars 1910 ; enfin, le troisième eut lieu dans la Séance générale, qui se tint en présence de S. S. le Pape Pie X le III des Calendes de Décembre de la même année. A cette séance, tous et chacun des Révérendissimes Cardinaux et des Pères Consultants donnèrent leur opinion sur ce doute proposé par le Révérendissime Cardinal Ponent : *An constet de virtutibus Theologicalibus Fide, Spe et Charitate in Deum ac Proximum ; item de Cardinalibus Prudentia, Iustitia, Temperantia ac Fortitudine usque adnexis Ven. Servae Dei Mariae ab Incarnatione in gradu heroico, in casu et ad effectum de quo agitur.* Notre Très Saint-Père, désirant implorer le secours de la lumière divine, a remis sa décision à une date ultérieure.

Mais en ce jour, après avoir offert le Saint-Sacrifice de la Messe, il a appelé au palais du Vatican le Révérendissime Cardinal Sébastien Martinelli, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et Ponent de la Cause, en même temps que le R. P. Alexandro Verde, Promoteur de la Sainte Foi et moi-même, le Secrétaire soussigné, et en notre présence, il a solennellement prononcé : *Constare de Virtutibus Theologicalibus Fide, Spe et Charitate in Deum ac Proximum ; item de Cardinalibus Prudentia, Iustitia, Temperantia et Fortidune usque adnexis Ven. Servae Dei Mariae ab Incarnatione in gradu heroico, in casu et ad effectum de quo agitur.*

Et il a ordonné que ce Décret soit promulgué et consigné dans les actes de la Sacrée Congrégation des Rites le XIV des Calendes d'Août de l'année 1911.

† Fr SEBASTIANUS, card. MARTINELLI,

*S. C. R. Praefectus.*

L. † S.

† PETRUS LA FONTAINE, ep. Charystien,

*Secretarius.*

## DEUX FUTURES BIENHEUREUSES

**N**OUS publions aujourd'hui le décret, qui a été lu au nom et en présence du Pape, au palais du Vatican, le 19 juillet dernier, par lequel Sa Sainteté déclare que la Vénérable Marie de l'Incarnation, notre *Thérèse du Canada*, comme avait dit Bossuet, a pratiqué à un degré héroïque les vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, et les vertus cardinales, la prudence, la justice, la tempérance et la force. Nos lecteurs voudront lire avec soin ce document nouveau qui projette quelque chose de la lumière des saints sur les origines de notre histoire.

En même temps que Marie de l'Incarnation, une autre servante de Dieu était de la même façon honorée par l'Eglise à cette date du 19 juillet, où tombe, comme chacun sait, la fête de saint Vincent de Paul : la vénérable Louise de Marillac, mieux connue dans les annales de la charité sous le nom de Mlle Legras. Elle fut l'une des plus actives collaboratrices de Vincent de Paul et fonda avec lui les Filles de la Charité, ces

célèbres So  
pour le ray  
Le souve  
nada à un  
chez nous d  
nes sont sur  
tantes de ne  
L'oeuvre  
quelque éche  
grand évêque  
relles et les  
Montréal d'u  
que les admi  
dans l'ouest,  
Dans un voya  
le point d'abo  
filles spirituel  
venir. Mais M  
retour, avec l'a  
la Providence,  
à nous.  
Or, il s'est tro  
dernier, c'est M  
prononcer deva  
membres des Co  
sans doute des «  
Filles de la Cha  
Voici ce discours  
Très Saint Père,  
Serait-il témé  
vidence, dans la cc

célèbres Soeurs de Saint Vincent de Paul qui ont tant fait pour le rayonnement dans le monde de la charité du Christ.

Le souvenir de Marie de l'Incarnation nous est cher au Canada à un titre bien spécial. Sa vie et ses oeuvres ont laissé chez nous des traces profondes. Les couvents de nos Ursulines sont sûrement parmi les plus distinguées et les plus méritantes de nos institutions nationales.

L'oeuvre de Mlle Legras n'est pas non plus sans avoir eu quelque écho dans notre pays. Vers 1840, Mgr Bourget, le grand évêque, dont les intentions furent toujours si surnaturelles et les vues si profondes, voulant doter la partie est de Montréal d'un institut charitable, qui pût seconder l'oeuvre que les admirables filles de Mère d'Youville accomplissaient dans l'ouest, pensa aux Soeurs de Saint Vincent de Paul. Dans un voyage en Europe, il fit des démarches qui furent sur le point d'aboutir. Pour une raison ou pour une autre, les filles spirituelles de Mlle Legras et de M. Vincent ne purent venir. Mais Mgr Bourget avait vu ce qu'il lui fallait. A son retour, avec l'aide de Mme Gamelin, il fonda les Soeurs de la Providence, qui sont nos Soeurs de Saint-Vincent de Paul à nous.

Or, il s'est trouvé qu'à la cérémonie du Vatican, le 19 juillet dernier, c'est Mgr l'archevêque de Montréal qui a été invité à prononcer devant le Saint-Père, les princes de l'Eglise et les membres des Congrégations romaines, au nom du Canada et sans doute des deux familles religieuses des Ursulines et des Filles de la Charité, le discours de remerciement accoutumé. Voici ce discours.

Très Saint Père,

Serait-il téméraire de voir une intention tout aimable de la Providence, dans la coïncidence qui réunit aujourd'hui, pour recevoir

les mêmes honneurs du Chef visible de l'Eglise, les deux illustres Servantes de Dieu : la Vénérable *Louise De Marillac-Legras* et la Vénérable *Marie de l'Incarnation* ? Elles semblent si parfaitement soeurs par leur origine, la carrière admirablement féconde qu'elles ont fournie, les oeuvres qu'elles ont laissées et les vertus dont Votre Sainteté proclame l'héroïcité ! Toutes deux sont filles de France. Elles naissent à la fin du seizième siècle, à huit ans d'intervalle, et à douze ans de distance se suivent dans la tombe. Toutes deux, dans leur jeunesse, se distinguent par un tendre amour pour les pauvres, se sentent attirées vers la vie religieuse, et cependant, embrassent l'état du mariage pour obéir à leurs directeurs spirituels. Ce sont des épouses et des mères modèles, en qui apparaît la femme forte de l'Ecriture. Elles ont chacune un fils. Celui de Louise de Marillac-Legras devient conseiller du roi à la Cour des Monnaies; celui de l'épouse de M. Martin entre dans l'ordre de Saint-Benoît. Devenues veuves l'une et l'autre, elles se donnent irrévocablement au Christ, et ne vivront plus que pour lui.

Louise de Marillac s'associe à cet apôtre, à ce géant de la charité, saint Vincent de Paul, dont nous faisons aujourd'hui la fête. Elle fonde la Congrégation des Filles de la Charité, l'année même où Marie de l'Incarnation, entrée au couvent des Ursulines de Tours, prononce ses vœux de religion. Elle se consacre à toutes les oeuvres de miséricorde : soin des malades à domicile et dans les hôpitaux, des vieillards dans les hospices, des enfants abandonnés et des soldats blessés, visite des prisonniers dans leurs cachots, elle est la mère compatissante de tous les malheureux. Son institut s'est développé comme par miracle, et à l'heure où je parle, il compte sur toutes les plages de l'univers, 35,000 membres et plus de 2,660 maisons. Libres, un jour de chaque année, le 25 mars, de toute obligation religieuse, ces trente-cinq mille femmes, chaque année, renouvellent ensemble, avec une joie indicible, l'engagement sacré qui les lie à Jésus-Christ et au service de ses membres souffrants.

Quant à Marie de l'Incarnation, elle a entendu la voix céleste qui lui dit de quitter sa patrie et son fils, de traverser l'Atlantique et d'aller travailler à la conquête des âmes, dans cette France nouvelle qui vient de surgir sur les rives du Saint-Laurent. Rien ne l'arrête, rien ne l'effraie. Québec la reçoit au chant du *Te Deum* comme

l'ange bienfa  
nes sont for  
Dieu, les ma  
sauvages ouv  
même temps,  
a manifestée,  
te ans avant  
Coeur presque  
Louise de J  
regardée com  
laissant à tous  
roïne de la ch  
de soixante-tre  
été saluée par  
France ”.

Très Saint-P  
et toute la fam  
en ce moment k  
me un honneur  
ments de recon  
et la nation can  
transport de sai  
et si entièremen  
la terre, et elles  
d'entendre bien  
Louise de Marill  
deux grandes fa  
jour auprès de V  
et pour le Canada  
langue de ses aïe  
bénédictio apost

Après ce disc  
gneur et ses deu  
fical. Le Saint-I  
pris la parole: “

l'ange bienfaisant de la colonie naissante. Grâce à elle, les Ursulines sont fondées, les petits enfants apprennent la science du bon Dieu, les malades reçoivent les soins les plus maternels, les pauvres sauvages ouvrent leur intelligence à la civilisation et à la foi. En même temps, elle écrit sur la Trinité, qu'une vision surnaturelle lui a manifestée, des pages dignes du théologien le plus sûr, et cinquante ans avant les révélations de Paray-le-Monial, parle du Sacré-Coeur presque comme en parlera la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Louise de Marillac meurt à Paris, à l'âge de soixante-huit ans, regardée comme une sainte par saint Vincent de Paul lui-même, laissant à tous ceux qui l'ont connue le souvenir du génie et de l'héroïne de la charité. Marie de l'Incarnation s'éteint à Québec, âgée de soixante-treize ans, pleine de mérites, pleurée de tous, après avoir été saluée par Bossuet du beau nom de "Thérèse de la Nouvelle-France".

Très Saint-Père, les Filles de la Charité, les Ursulines de Québec et toute la famille de Sainte-Angèle dans les deux mondes partagent en ce moment le même cantique d'action de grâces. Je regarde comme un honneur insigne d'avoir été appelé à interpréter leurs sentiments de reconnaissance profonde envers Votre Sainteté. La France et la nation canadienne, la mère et la fille, s'unissent dans un même transport de sainte allégresse en voyant glorifier deux vies si pures et si entièrement vouées aux petits, aux humbles, aux souffrants de la terre, et elles prient ardemment le Seigneur de leur permettre d'entendre bientôt votre voix auguste proclamer "Bienheureuses" Louise de Marillac-Legras et Marie de l'Incarnation. Et pour les deux grandes familles religieuses, si dignement représentées en ce jour auprès de Votre trône, pour la France, notre vieille mère-patrie et pour le Canada, toujours fidèle aux traditions chrétiennes et à la langue de ses aïeux, j'implore bien humblement, Très Saint-Père, la bénédiction apostolique.

Après ce discours, très simple mais si expressif, Monseigneur et ses deux assistants sont allés baiser l'anneau pontifical. Le Saint-Père Pie X, nous raconte les dépêches, a alors pris la parole: "Je me porte très bien, a dit Sa Sainteté, mais

j'ai la voix un peu enrouée, vous ne m'entendriez pas assez, si je parlais moi-même. Je charge donc Mgr le Majordome de vous lire les quelques mots que j'ai préparés ce matin. " Et Mgr le Majordome — c'est Mgr Bisletti, que tous les Canadiens qui ont eu à demander audience depuis dix ans connaissent — a lu le discours du Pape, dont voici la traduction.

Il semble vraiment, comme vient de le dire Votre Grandeur, que la Providence, sans aucun calcul de notre part, a choisi le même jour pour glorifier ces deux servantes de Dieu. Bien qu'appartenant à deux familles religieuses distinctes, leur vie, leur générosité, les oeuvres de religion et de charité auxquelles elles se sont consacrées, les rendent semblables à deux palmiers qui donnent un même fruit, à deux fleurs qui, sur des tiges différentes, répandent autour d'elles le même suave parfum, à deux étoiles qui font partie de constellations diverses et qui envoient la même lumière. L'une et l'autre ont la même patrie; elles naissent presque en même temps, Louise de Marillac à Paris en 1591, Marie Guyard, à Tours en 1599. Toutes deux, prévenues de la grâce, sont appelées à la virginité et toutes deux, par obéissance à leurs parents et par docilité envers leurs directeurs spirituels, s'engagent dans les liens du mariage. Veuves toutes deux, l'une après deux ans, l'autre après trois ans de mariage, elles se consacrent au Seigneur par le voeu de chasteté et après avoir saintement pourvu à l'éducation chrétienne du fruit de leur amour, leur fils unique, elles suivent la voix qui leur répète : Si vous ne vous détachez de la terre, vous n'êtes pas dignes de moi.

Louise fonde la compagnie des Filles de la Charité, Marie fait profession religieuse dans le monastère des Ursulines, et peu après, avec l'ardeur d'une apôtre, elle abandonne sa patrie pour évangéliser le Canada. Le spectacle de pauvres femmes, de timides jeunes filles, qui laissent le monde pour épouser Jésus-Christ et se consacrer exclusivement à la contemplation et à la prière, ce spectacle apparut sur la terre avec le christianisme et il durera autant que l'Eglise. Mais que de faibles femmes, des vierges craintives, renoncent aux joies de la famille pour se vouer à l'éducation des pauvres enfants du peuple, à l'assistance des malades, à toutes les oeuvres qui peu-

vent être suggé-  
ces matérielles  
trie pour aller  
taliers, sans aut  
par la mort du  
les Ursulines, au  
entier, Louise de  
Je me félicite  
tetrices que vous  
capables de sout  
j'ai en même tem  
tre obtiendront,  
afin que sans pré  
les enfants d'un  
Christ, tous appel  
la confiance : les  
Marie de l'Incarna  
sation ne se propa  
revendication de di  
de la création, mai  
la doctrine que nou  
en avons la confia  
Dieu répandra dans  
furent animées. Ce  
ment ce qu'elles ont  
de vie chrétienne et  
matériels elles porte  
confiance : les prière  
spéciales pour la pa  
leur patrie, la France  
âmes et à entrer aprè  
avec elles le Seigneur

Après son beau di  
da, le souhait de coi  
faut désirer de tout

vent être suggérées par l'amour de Dieu pour secourir les indigences matérielles et morales de leurs frères, abandonnent leur patrie pour aller exercer l'apostolat en des pays lointains et inhospitaliers, sans autre espoir que de couronner une vie toute de sacrifice par la mort du martyr, ce sont là des miracles qu'ont opérés, avec les Ursulines, au Canada, Marie de l'Incarnation, et, dans le monde entier, Louise de Marillac, avec ses 35,000 Filles de la Charité.

Je me félicite donc avec vous, chères filles, de ces nouvelles protectrices que vous avez au ciel pour obtenir les secours et les grâces capables de soutenir votre faiblesse dans votre sainte mission. Et j'ai en même temps la confiance que les prières de l'une et de l'autre obtiendront, spécialement au Canada, la concorde des esprits, afin que sans prétentions ou préférences, tous se regardent comme les enfants d'un même Père, tous rachetés par le sang de Jésus-Christ, tous appelés au même héritage du paradis. Nous en avons la confiance : les prières et les exemples de Louise de Marillac et de Marie de l'Incarnation feront comprendre au monde que la civilisation ne se propage pas par l'école laïque, par le féminisme, par la revendication de droits sans devoirs, en bouleversant l'oeuvre divine de la création, mais en mettant à la base de toutes choses Dieu et la doctrine que nous a enseignée Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous en avons la confiance : la glorification de ces deux, servantes de Dieu répandra dans le monde la connaissance de l'esprit dont elles furent animées. Ce qu'il faut estimer en elles ce n'est point seulement ce qu'elles ont fait pour les intérêts matériels, mais l'exemple de vie chrétienne et angélique qu'elles ont donné; avec les secours matériels elles portent les vrais biens de l'esprit. Nous en avons la confiance : les prières de ces deux héroïnes obtiendront des grâces spéciales pour la pauvre société malade et particulièrement pour leur patrie, la France; elles nous aideront à guérir les maux de nos âmes et à entrer après cette vie dans le paradis pour y louer à jamais avec elles le Seigneur.

Après son beau discours, où l'on remarquera, pour le Canada, le souhait de *concorde des esprits*, si opportun, et dont il faut désirer de toute notre âme l'accomplissement, Pie X a

accordé à tous les assistants la bénédiction apostolique. Puis, Sa Sainteté s'est retirée dans ses appartements.

Le nouvelliste romain (de l'*Osservatore*), à qui nous avons emprunté le récit de cette fête touchante, ajoute qu'après que des copies des Décrets eussent été distribuées, chacun s'en est allé emportant un avant-goût des célébrations qui attendent dans un avenir plus ou moins rapproché la béatification des deux héroïnes. Il nous paraît que les Canadiens qui étaient là, ont dû emporté, eux, un souvenir particulièrement ému.

Après le procès de l'héroïcité des vertus vient, comme l'on sait, le procès dit des miracles. Les hommes, les écrits, les faits humains ont jusqu'ici témoigné pour les deux filles de Dieu, l'Eglise proclame qu'elles ont pratiqué les vertus à un degré héroïque. Maintenant, s'il plaît à Dieu que Mlle Legras et Marie de l'Incarnation, les deux Vénérables, deviennent des Bienheureuses, qu'il fasse des miracles par leur intercession, ou plutôt qu'il soit démontré qu'il y en eût déjà. La parole est à Dieu. Nous attendons avec confiance l'arrêt du ciel. Nulle part, il ne sera accueilli avec plus d'enthousiasme que sur le sol de la Nouvelle-France.

### PRIERE A SAINTE-ANNE

**Inspiratrice des vocations sacerdotales et religieuses**

 bonne sainte Anne, l'une des plus belles et des plus délicates de vos attributions est celle d'inspirer et de mener à heureuse fin la vocation des âmes généreuses qui veulent se consacrer au service de Dieu. O bonne sainte Anne, mère et gardienne de la Très Sainte Vierge Marie, qui a donné

au monde et o  
nez aux parent  
la liberté de su  
jeunes gens la  
démon pour les  
supplions, daigr  
rité et le dési  
avoir travaillé a  
des éternelles ré  
pour suivre Not

#### Prière d'un

O mon Dieu, d  
votre Providence  
sur ce choix si  
monde et l'œuvre  
je fasse ? Parlez,  
O Marie, Mère  
auprès de votre di  
et que, l'ayant cor  
sement. Ainsi soit-

LA (

D'UN PR

 E professeur  
grand écla  
peu d'anné  
Il avait été élève,

au monde et offert à Dieu la victime du grand sacrifice, obtenez aux parents chrétiens le courage de laisser à leurs enfants la liberté de suivre l'appel du divin Maître ; obtenez aussi aux jeunes gens la grâce de triompher des obstacles suscités par le démon pour les détourner de la voie parfaite. Nous vous en supplions, daignez entretenir dans leur cœur le feu de la charité et le désir de procurer la gloire de Dieu, afin qu'après avoir travaillé au salut des âmes, ils puissent jouir eux-mêmes des éternelles récompenses promises à ceux qui ont tout quitté pour suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

**Prière d'un enfant qui désire obtenir la grâce de connaître sa vocation.**

O mon Dieu, donnez-moi la grâce de connaître à quel état votre Providence me destine. Faites que je ne me trompe pas sur ce choix si important d'où dépend mon bonheur en ce monde et l'œuvre de mon salut éternel. Que voulez-vous que je fasse ? Parlez, votre serviteur vous écoute.

O Marie, Mère de Dieu et ma Mère, intercédez pour moi auprès de votre divin Fils, afin que je connaisse ma vocation et que, l'ayant connue, je la suive fidèlement et généreusement. Ainsi soit-il.

**LA CAUSE DE BEATIFICATION**

**D'UN PROFESSEUR UNIVERSITAIRE**

E professeur Contardo Ferrini, qui enseignait avec un grand éclat à l'Université de Pavie, est mort il y a peu d'années, dans la force de l'âge et du talent.

Il avait été élève, en Allemagne, de Zacharia. Devenu pro-

fesseur à son tour, il exerçait sur ses élèves, qui le vénéraient, un très grand ascendant. Il pratiquait d'abord auprès d'eux toutes les œuvres de charité. Son recueillement à l'église, sa piété, ses communions quotidiennes complétaient, par l'exemple qu'il leur donnait, l'efficacité de son apostolat. Et ceux qui l'ont connu aiment à rappeler l'abnégation constante et pleine d'aménité avec laquelle il se mettait au service de tous. Ce vrai savant était, dans toute la force du terme, un grand chrétien. Ses solides vertus ont-elles été poussées jusqu'au degré d'héroïcité, qui est la première condition de la béatification ? Le procès canonique le dira.

## SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT DOULEURS

### Vêtue et profession religieuse

**L**E mercredi le 2 août, à la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, a eu lieu une cérémonie de vêtue et de profession présidée par le chanoine W.-C. Martin, supérieur ecclésiastique de la communauté.

*Ont revêtu le saint habit* : Mlles Flore Léonard, de Sainte-Monique, dite Soeur Marie de Sainte-Lucine; Marie-Anne Ethier, de Sainte-Monique, dite Soeur Marie de Saint-Arcade; Bernadette Gagnon, de Nominique, dite Soeur Marie de Saint-Vincent de Paul; Georgianna Denault, Adams, Mass., dite Soeur Marie de Sainte-Irène; Marie-Anne Boileau, de l'Annonciation, dite Soeur Marie de Saint-Charles; Eva Mo-

rin, de S  
vocales; M  
Marie de S

*Ont pron*  
Marie de S  
Irmine, Ma  
Marie de S  
Marie de S  
Crucifiemen  
berte, Maire  
mille, Marie  
Marie de Sai  
tyrs, Marie  
d'Arimathie,  
Baptiste de R  
lon, *coadjutri*

*Ont émis la*  
Marie de Saint  
Cénacle, Marie  
de Saint-Adéla  
Aglaé, Marie  
Soeurs Marie d  
Marie de Saint

Le Révérend  
sermon de circo  
la présence de  
parents.

rin, de Saint-Eulalie, dite Soeur Marie de Sainte-Zénaïde ;  
*vocales*; Marie Keosseyan, de Lawrence, Mass., dite Soeur  
Marie de Saint-Amable, *coadjutrice*.

*Ont prononcé les vœux temporaires* : Soeurs Marie de Sion,  
Marie de Saint-Jérôme, Marie du Crucifix, Marie de Sainte-  
Irmine, Marie de Saint-Colomban, Marie de Saint-Emilien,  
Marie de Sainte-Oliva, Marie de Sainte-Jeanne de Toulouse,  
Marie de Sainte-Emma, Marie de Sainte-Victoire, Marie du  
Crucifiement, Marie de Sainte-Casilda, Marie de Sainte-Al-  
berte, Maire de Saint-Louis d'Anjou, Marie de la Sainte-Fa-  
mille, Marie de Sainte-Agnès de Bohème, Marie des Anges,  
Marie de Saint-Hervé, Marie de Sainte-Edith, Marie des Mar-  
tyrs, Marie de Saint-Vincent Ferrier, Marie de Saint-Joseph  
d'Arimathie, Marie de Sainte-Joséphine, Marie de Saint-Jean-  
Baptiste de Rossi, *vocales* ; Soeur Marie de Saint-Pascal Bay-  
lon, *coadjutrice*.

*Ont émis les vœux perpétuels* : Soeurs Marie de Grâce,  
Marie de Sainte-Herméline, Marie de la Compassion, Marie du  
Cénacle, Marie de la Paix, Marie de Saint-Dominique, Marie  
de Saint-Adéla, Marie de Saint-Pierre Claver, Marie de Saint-  
Aglaré, Marie de la Croix, Marie du Saint-Esprit, *vocales* ;  
Soeurs Marie de Saint-Hospice, Marie de Saint-Colombkille et  
Marie de Saint-Herménégilde, *coadjutrices*.

Le Révérend Père Richard, C. M. M., provincial, a donné le  
sermon de circonstance. Cette belle fête a été rehaussée par  
la présence de plusieurs prêtres et d'un grand nombre de  
parents.

## RETOURS AU CATHOLICISME

**LES** prières pour le retour des Anglais à l'unité catholique ne sont pas inefficaces.

Dans le numéro du 25 avril de la *Revue de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Compassion*, M. l'abbé Billecoq dresse le tableau des principales conversions de protestants au cours de l'année 1910. Nous avons relaté quelques-unes des plus remarquables parmi ces conversions, notamment celle des pasteurs de Brighton entrés en conflit avec leur évêque anglican sur la question du culte public à rendre au Saint-Sacrement. En-dehors de ces retours sensationnels opérés à Brighton, M. Billecoq signale la conversion de onze autres ministres protestants et donne une longue liste de notables convertis, parmi lesquels une nièce de M. Asquith, premier ministre, et de hauts fonctionnaires civils et militaires.

Mais ce n'est pas seulement en Angleterre que ce mouvement de retour se dessine. M. Billecoq continue : " Nous pourrions ajouter comme saint Jean dans l'Apocalypse : "...Après cela je vis une foule immense que personne ne pouvait compter ", car indépendamment des 200 conversions de Brighton, enregistrées ci-dessus, la *Lamp* de Garrison, de mars dernier, affirme que, dans le seul diocèse de Philadelphie, plus de 300 convertis ont été confirmés en mai 1910; et l'*Examiner* de Bombay, du 25 février, nous fournit, pour la même année, les consolantes données qu'on va lire. "

Et il énumère des conversions globales parmi lesquelles nous relevons, en décembre, celle de 17 étudiants de Saint-Louis, aux Etats-Unis, M. Billecoq peut donc conclure sans vain optimisme :

" L'année 1910 est une de celles qui ont vu le plus de conversions, et parmi ces retours un grand nombre de la plus haute importance... Mais ce qui est plus consolant encore c'est de penser que cette statistique est loin d'être complète, et qu'en 1910 il y a eu, en-dehors de ces conversions, un grand nombre d'autres ignorées, qui ont contribué, comme les plus éclatantes, à augmenter, dans la région où elles se sont produites, le prestige de l'Eglise catholique. Le mouvement vers Rome s'accroît tous les jours davantage, parce que nos frères séparés se rendent de plus en plus compte de l'impuissance du protestantisme à leur transmettre intégrale et pure la doctrine de Jésus-Christ. "